

JOURNEE DE FORMATION SFLS

31/05/2013

MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE

MEDECIN-CADRE-INFIRMIER :

De la délégation à la coopération

**Samya SADAoui ide ,Dr Alice Pérignon
Maladies Infectieuses et Tropicales Pr BRICAIRE
GROUPE HOSPITALIER PITIE SALPETRIERE/CHARLES FOIX**

DU DECRET DE COMPETENCE ...

La vaccination s'inscrit dans le rôle propre de l'infirmière et dans son rôle sur prescription médicale comme le stipule le décret de compétence infirmier.

DECRET DE COMPETENCE : art n° 2004-802 du 29 juillet 2004 :

-L'article [R.4311-2](#) « les soins infirmiers, préventifs (...) ont pour objet de protéger, maintenir, restaurer, et promouvoir la santé physique des personnes... »

-L'article [R4311-7 du Code de la Santé Publique](#) : L'infirmier ou l'infirmière est habilité à pratiquer les actes suivants soit en application d'une prescription médicale qui, sauf urgence, est écrite, qualitative et quantitative, datée et signée, soit en application d'un protocole écrit, qualitatif et quantitatif, préalablement établi, daté et signé par un médecin

1° Scarifications, injections et perfusions autres que celles mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 4311-9

2° Scarifications et injections destinées aux vaccinations ou aux tests tuberculiniques.

A L'AUTONOMIE COMPLETE...

La Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST) contribue à ouvrir le champ des possibilités

→ évolution des pratiques vers une coopération délégrant/délégué

→ protocole en cours de validation à l'HAS:

**« CONSULTATION INFIRMIERE EN MEDECINE DES VOYAGES
AVEC PRESCRIPTION DE VACCINS, DE MEDICAMENTS, ET DE
SEROLOGIE EN LIEU ET PLACE DU MEDECIN »**

PRESENTATION DU SERVICE

Le service de Maladies Infectieuses et Tropicales se compose de :

- 1salle d'hospitalisation classique de 18 lits (2ème étage) : Alexandre YERSIN.
- 1salle d'hospitalisation de 7 lits en pression négative (2ème étage) : Charles NICOLLE. Cette unité inaugurée en décembre 2008 est destinée à faire face aux risques de maladies infectieuses émergentes et à tout agent infectieux à haut risque.
- 1salle d'hospitalisation de 15 lits au 3ème étage : Louis Pasteur.
- 1Hôpital de jour (HDJ): qui a une capacité d'accueil de 9 lits destinés plus particulièrement au suivi des patients VIH et co-infectés (VIH / Hépatites), les AES, l'E.T.P ainsi que l'unité de recherche clinique.
- 1consultation et 1 Centre de Vaccinations International(CVI) au 3ème étage.

Le Centre de Vaccinations Internationales(CVI) est intégré à la consultation de Maladies Infectieuses et Tropicales

Les orientations de la consultation:

- Suivi médical des patients VIH
- Suivi des pathologies infectieuses non VIH et / ou tropicales.
- Consultation d'urgences dédiée au retour de voyages.
- Centre de Vaccination International (CVI).

Concernant le voyage, le service propose :

- Des consultations pré-voyages par le biais du CVI.
- Des consultations post-voyages par la consultation d'urgences ouverte du lundi au vendredi matin.

Actuellement 4 médecins ainsi que 3 IDE (supervisées par un médecin) assurent les consultations du CVI uniquement sur rendez vous.

NAISSANCE ET EVOLUTION DU PROJET

2009 crise sanitaire H1N1 :

Souhait de l'équipe médicale et de l'encadrement de continuer l'effort de formation en interne et en externe de l'équipe infirmière et favoriser son intégration dans le dispositif de prise en charge vaccinale au sein de la consultation ainsi que dans le centre de vaccination international.

1ère phase : Mise en place du binôme médecin / IDE en box unique (2009)
> deux avantages :

- Acquisition d'expérience pratique tout en utilisant leurs connaissances théoriques, elles bénéficient d'une formation « sur le terrain ».
- Contrôle et évaluation des connaissances des IDE / le médecin en temps réel.

2ème phase : Mise en place du binôme médecin / IDE en box séparés (2011) Depuis février : Une puis deux voire trois demi-journées par semaine sont consacrées à une consultation médicale en box séparés.


3ème phase : Projet de mise en place d'un protocole de coopération

- But : Autonomie complète de l'IDE pour la consultation pré voyage dans un cadre bien défini.

ÉVOLUTION DU PROJET

- Proposition du projet à la direction des soins (Mars 2011) → corrections
- Rédaction du protocole de coopération.
- Présentation du projet à la direction de l'APHP (juin 2011) → corrections
- Évaluation du projet au niveau de l'ARS (octobre 2011), puis soumis à l'HAS.
- Mise en commun du projet avec le Centre de Vaccination International de l'Hôpital AVICENNES (juin 2012)
- Après relecture, proposition par l' HAS d'un protocole (septembre 2012)
- Corrections en cours par les 2 équipes (octobre 2012)
- En attente de validation auprès de l' HAS

ACTES DEROGATOIRES ET DEROULEMENT D'UNE CONSULTATION INFIRMIERE

- Présentation de la fonction**
 - Interrogatoire**
 - Conseils au voyageur**
 - Réalisation des vaccins**
 - Prescription prophylactique antipaludique**
 - Prescription d'examens biologiques spécifiques**
- 

COMPETENCES ET FORMATION DE L'EQUIPE PARAMEDICALE

- Le profil de L'IDE :

Rencontre de 2 projets : celui du service/pôle/IDE.

Motivation

Capacités d'apprentissage

Expérience professionnelle.

- Les compétences :

3 IDE : Titulaires d'un DIU de médecine des voyages et santé du voyageur.

Accompagnement par les médecins

- Formation et développement des compétences infirmières :

Séminaires

Conférences

SMV

Réunion du groupe vaccination : informations ,échanges de pratique

EFFETS ATTENDUS

- **Mettre à jour les vaccins** chez les voyageurs qui souhaitent se mettre en conformité sanitaire selon le dernier RSI de 2005 (Règlement Sanitaire International) ainsi que les recommandations OMS ou BEH No 20-21 (Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire) en fonction de leurs destinations.
- **Répondre à une forte demande** des voyageurs, notamment en période pré-estivale, dans des **délais acceptables**.
- **Répondre à l'objectif de l'équipe médicale** de mettre à jour les vaccins des patients de la file active VIH (3500 patients)
 - > Mise à jour des vaccins « de routine » (applications des recommandations vaccinales françaises : BEH ; rapport 2010 du P.r Yeni...)
- **Libérer du temps médical.**

BILAN

Points +

- Esprit d'équipe
- Reconnaissance des compétences / l'équipe médicale
- Formation continue
- Participation active mission de santé publique

Points à améliorer

- Difficulté à assurer toutes les consultations en binôme
- Intérêt +++ de la validation du protocole / l'HAS : autonomie complète de l'ide permettrait de mieux répondre à une forte demande des voyageurs

Merci de votre attention

